

# Synthèse

En Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020, près de 850 000 personnes, soit 17,0 % de la population, vivent dans un ménage dont le niveau de vie se situe sous le seuil de pauvreté. La région est particulièrement touchée par la pauvreté : le taux de pauvreté est le 3<sup>e</sup> le plus élevé des régions de France métropolitaine.

Plus fréquente qu'en moyenne nationale (14,4 %), la pauvreté est aussi plus marquée dans la région. Le niveau de vie médian des personnes en situation de pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur est inférieur à celui des personnes pauvres en France métropolitaine, et le 2<sup>e</sup> plus faible.

Les disparités sont fortes au sein de la région. Le Vaucluse est un des départements de France métropolitaine ayant le taux de pauvreté le plus élevé tandis que ce taux est plus faible qu'au niveau national dans les Hautes-Alpes. Plus généralement, les grands pôles urbains et les communes rurales isolées sont les plus touchés. Dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, les personnes pauvres ont un niveau de vie particulièrement bas.

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière. Ils proviennent plus fréquemment des prestations sociales et du chômage que pour l'ensemble des ménages. Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution permettent d'atténuer fortement la pauvreté : l'effet redistributif permet de baisser le taux de pauvreté d'environ sept points, comme au niveau national.

La situation vis à vis de la pauvreté dépend de la composition familiale. Les familles monoparentales sont les plus touchées et les personnes vivant seules sont plus affectées que les couples avec ou sans enfant à charge. Quel que soit le type de ménage, le taux de pauvreté est plus élevé dans la région qu'en moyenne nationale. Le taux de pauvreté varie également en fonction de l'âge : il diminue lorsque l'âge augmente, dans la région comme au niveau national. Alors que la pauvreté touche un ménage sur quatre dont le référent a moins de 30 ans, lorsque le référent a 75 ans ou plus, elle ne concerne qu'un ménage sur huit. Dans chaque classe d'âge, le taux de pauvreté dans la région est supérieur à la moyenne nationale.

Parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils se distinguent, représentatifs de la diversité des situations économiques, familiales ou de lieux de vie. Dans un profil, le niveau de vie des ménages repose essentiellement sur les revenus d'activité, dans d'autres sur les prestations sociales (y compris retraites et chômage). D'autres profils correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires). Compte-tenu de la forte part de retraités dans la région, les ménages retraités sont surreprésentés parmi les ménages pauvres : ils représentent trois ménages pauvres sur dix. En proportion, les ménages pauvres insérés sur le marché du travail sont un peu moins présents qu'au niveau national. Les autres profils renvoient à des ménages non insérés dans l'emploi : ils représentent plus de la moitié des ménages pauvres, comme au niveau national. Les locataires du parc privé sont surreprésentés car dans la région, les ménages pauvres accèdent moins souvent à un logement social.

Au delà de la dimension monétaire, la pauvreté peut recouvrir d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs de fragilisation. Les indicateurs retenus ici pour l'analyse des fragilités peuvent être assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, etc.) ou plus indépendants ou contextuels (situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.). Dans certains territoires exposés à la pauvreté, ces fragilités se cumulent et peuvent engendrer des situations de plus grande précarité. C'est particulièrement le cas en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les thématiques du logement et de la situation familiale des enfants avec de nombreux EPCI en grande fragilité.